

Programme pédagogique de formation

Intitulé de la formation : Cours particuliers de japonais intermédiaire (A2)

Niveau : A2.1

Prérequis :

Pour intégrer cette formation, le stagiaire doit justifier d'un niveau A1 en effectuant un test de niveau. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité.
- Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire la méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où il pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera plusieurs modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais enseignera également la maîtrise de nouveaux points grammaticaux et de nouvelles structures syntaxiques.

Objectifs concrets :

- Exprimer l'évolution, le changement ;
- Décrire ses passe-temps ;
- Exprimer l'essai ;

- Exprimer la capacité et la possibilité ;
- Exprimer la temporalité d'une action par rapport à une autre ;
- Interagir avec le personnel de vente à un guichet, dans un magasin, une administration ;
- Exprimer la durée et la fréquence ;
- Exprimer les ressources (temps, argent...) nécessaires pour réaliser une action ;
- Exprimer l'expérience ;
- Exprimer ses habitudes ;
- Prodiguer des conseils ;
- Donner ses impressions ;
- Parler de ce que l'on a fait lors d'un voyage ;
- Exprimer la supposition, l'incertitude ;
- Exprimer l'excès ;
- Exprimer la raison ;
- Faire une énumération non exhaustive d'actions ;
- Inviter quelqu'un à faire quelque chose ;
- Exprimer l'obligation, la nécessité ainsi que la non-nécessité ;
- Exprimer son avis ;
- Exprimer le superlatif ;
- Dire à quel moment on réalise une action ;
- Donner une limite temporelle ;
- Parler de son logement et de son quartier ;
- Exprimer la condition ;
- Passer un coup de téléphone ;
- S'initier au *keigo* (langage poli) ;
- Lire 75 *kanji* (sinogrammes utilisés en langue japonaise).

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE®. Le LILATE® est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021). Le parchemin de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum

un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Cours particuliers de japonais intermédiaire (A2) » de niveau A2.1 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci fait l'effort de parler dans un débit de conversation lent, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques simples. Il pourra donc communiquer des notions simples et interagir dans des situations basiques en contexte professionnel.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.

Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

À :

Signature :

Programme pédagogique de formation

Intitulé de la formation : Cours particuliers de japonais intermédiaire (A2)

Niveau : A2.2

Prérequis :

Pour intégrer cette formation, le stagiaire doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

Objectifs pédagogiques :

La formation répondra aux objectifs pédagogiques du **niveau A2 du CERCL :**

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité.
- Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

Pour répondre à ces objectifs, le stagiaire apprendra à **construire des phrases structurées afin d'être capable d'interagir dans une grande variété de situations rencontrées dans la vie courante**. Il s'initiera à la **culture japonaise** à travers la langue. Enfin, il poursuivra l'apprentissage des *kanji* (sinogrammes utilisés en langue japonaise).

Objectifs concrets :

- Obtenir des informations nécessaires à la vie quotidienne et demander des explications ;
- Donner des explications et justifier une demande ;
- Exprimer les capacités et la possibilité ;
- Exprimer le regret ;
- Exprimer un état ;
- Exprime ses habitudes ;
- Faire des préparatifs pour faire face à une situation problématique ;
- Faire des projets ;

- Comprendre les instructions du médecin ;
- Prodiguer des conseils ;
- Dire quelque chose dont l'on n'est pas sûr ;
- Donner un ordre ;
- Expliquer le sens d'un mot ou d'une phrase ;
- Rapporter les paroles de quelqu'un d'autre ;
- Demander, comprendre et expliquer comment réaliser une action donnée ;
- Donner la condition de réalisation d'une action ;
- Organiser un voyage ;
- Dire ce que l'on fait pour maintenir un état ou atteindre un objectif ;
- Dire ce que l'on a appris à faire ;
- Donner des explications lors d'une visite touristique ;
- Exprimer les actions que l'on subit.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où il pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera différents modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE®. Le LILATE® est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021). Le

parcours de certification est délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Cours particuliers de japonais intermédiaire (A2) » de niveau A2.2 permettra à l'élève de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci parle dans un débit de conversation lent à moyen, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques assez simples. Il pourra donc communiquer simplement mais concrètement et interagir dans des situations variées de la vie courante et professionnelle.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.

Signature du stagiaire (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

À :

Signature :

Programme pédagogique de formation

Intitulé de la formation : Cours particuliers de japonais intermédiaire (A2)

Niveau : A2.3

Prérequis :

Pour intégrer cette formation, le stagiaire doit justifier d'un niveau A1 ou équivalent en effectuant un test de niveau ou en présentant une certification justifiant de ses acquis. Il doit en plus maîtriser certains points de grammaire et de vocabulaire complémentaires.

Objectifs pédagogiques :

La formation répondra aux objectifs pédagogiques du **niveau A2 du CERCL** :

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité.
- Communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.
- Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
- S'initier à la culture japonaise à travers la langue.

Pour répondre à ces objectifs, le stagiaire apprendra à **construire des phrases structurées afin d'être capable d'interagir dans une grande variété de situations rencontrées dans la vie courante**. Il s'initiera à la **culture japonaise** à travers la langue. Enfin, il poursuivra l'apprentissage des *kanji* (sinogrammes utilisés en langue japonaise).

Objectifs concrets :

- Qualifier des actions en fonction de son avis personnel ;
- Exprimer un oubli ;
- Exprimer ce en quoi l'on est doué et ce que l'on aime ;
- Exprimer une réaction, une conséquence ;
- Présenter ses excuses lorsque l'on a causé du tort à quelqu'un ;
- Demander les intentions de l'interlocuteur ;
- Exprimer une hésitation entre plusieurs options ;
- Exprimer son inquiétude face à une situation donnée ;
- Dire que l'on va essayer de faire quelque chose ;
- Exprimer le don et la réception (objets et actions) de manière appropriée en fonction de l'interlocuteur ;

- Féliciter quelqu'un ;
- Demander poliment à quelqu'un de faire quelque chose pour soi ;
- Exprimer le but de ses actions ;
- Exprimer le temps ou l'argent nécessaires pour réaliser une action donnée ;
- Dire que l'on va faire une action avant de revenir ;
- Exprimer l'apparence ;
- Exprimer l'excès ;
- Indiquer le degré de difficulté de réalisation d'une action ;
- Aller chez le coiffeur ;
- Demander quoi faire dans une situation donnée ;
- Exprimer un résultat contraire à ce que l'on attendait ;
- Exprimer le degré de réalisation d'une action ;
- Exprimer ce qui est censé être d'une certaine façon ;
- Donner la source d'une information rapportée et le contenu de cette information ;
- Juger et apprécier une situation de manière subjective ;
- Demander poliment à quelqu'un la permission de faire quelque chose ;
- Exprimer une action que l'on fait faire à quelqu'un d'autre.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira au stagiaire le manuel "Minna no nihongo II" employé dans méthode d'Espace Japon ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un Espace Numérique de Travail (accès à un portail pédagogique où il pourra retrouver les récapitulatifs de ses cours, déposer ses devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de sa formatrice et émarger sa feuille de présence numérique).

Contenu :

La formation abordera différents modules découpés en leçons, chacune comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes.

Modalités d'évaluation :

- Contrôle continu : L'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés permettent de repérer les obstacles et difficultés rencontrées par le stagiaire.
- Évaluations de fin de modules : À la fin de chaque module, le stagiaire passe une évaluation écrite. Les évaluations se déroulent pendant le cours avec le formateur.
- Certification Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® : À l'issue de la formation, le stagiaire se présente obligatoirement aux épreuves du LILATE®. Le LILATE© est une certification opérée par Lingueo et enregistrée au répertoire spécifique de France compétence (RS6141 – Enregistrée le 10/11/2021). Le parchemin de certification est

délivré au candidat ayant obtenu au minimum un niveau B1.

Débouchés :

Notre formation « Cours particuliers de japonais intermédiaire (A2) » de niveau A2.3 permettra au stagiaire de comprendre un interlocuteur natif si celui-ci parle dans un débit de conversation lent à moyen, avec un vocabulaire et des structures syntaxiques assez simples. Il pourra donc communiquer simplement mais concrètement et interagir dans des situations variées de la vie courante et professionnelle.

Condition d'utilisation :

- Le stagiaire s'engage à passer le Test d'aptitude à travailler en japonais – LILATE® en fin de formation.
- Le stagiaire s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son Espace Numérique de Travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation.
- Le stagiaire prend connaissance du fait que s'il souhaite annuler une prise de rendez-vous pour un cours de japonais, il devra le faire jusqu'à 48 heures avant ledit cours. Au-delà, ce cours sera compté comme effectué.
- Le stagiaire s'engage à respecter les dates de début et de fin de formation dans la prise de rendez-vous avec sa formatrice. Au-delà de la date de fin de sa formation, il ne sera plus autorisé à prendre rendez-vous pour de nouveaux cours avec son formateur, même si toutes les heures de cours prévues initialement ne sont pas écoulées.

Signature du stagiaire (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

À :

Signature :